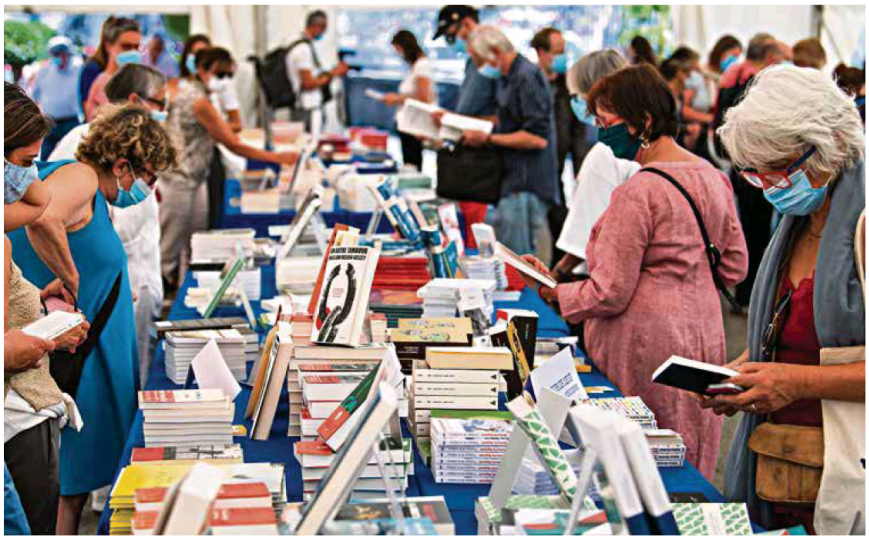

«Durant la pandémie, les librairies ont bénéficié d'un regain d'intérêt. Rien ne dit que cet état de grâce perdurera. S'engouffrer maintenant dans ce projet [de prix unique du livre], c'est profiter d'une opportunité pour l'avenir», affirme le nouveau conseiller d'Etat valaisan Mathias Reynard. *(JEAN-CHRISTOPHE BOTT/KEYSTONE)*

Prix unique du livre, le débat est relancé

POLITIQUE CULTURELLE Une initiative parlementaire déposée par le socialiste Mathias Reynard remet sur la table la question d'une réglementation du prix des livres vendus en Suisse. Pour la faîtière LivreSuisse, ce combat est légitime

NICOLAS GARY

Une initiative parlementaire a-t-elle le pouvoir de changer le monde? Celle du socialiste Mathias Reynard, élu dimanche au gouvernement valaisan, porte espoir et incertitudes. Dix-sept ans après le projet de Jean-Philippe Maitre, le prix unique du livre revient sur la table. Selon la Statistique de poche de la culture en Suisse, on comptait dans le pays 579 librairies en 2013, pour 2600 emplois équivalents plein-temps. Ce nombre s'était réduit à 476 en 2017, soit 1907 équivalents plein-temps. Derrière cette réalité, plusieurs interprétations. Et une réponse qui revient: le besoin de réglementer le prix des ouvrages vendus sur l'ensemble du territoire.

Françoise Berclaz-Zermatten qui dirige la librairie La Liseuse, à Sion, avait amplement porté le fer de cette cause entre 2004 et 2012. Aux côtés de la présidente de l'Association suisse des éditeurs, diffuseurs, et libraires (Asdel, devenue depuis LivreSuisse), on trouvait également Pascal Vandenberghe, directeur des librairies Payot. Proche de Mathias Reynard, elle salue son courage d'avoir repris cette initiative: «La question du prix unique de nouveau soulevée montre l'importance de ce dossier, qui préoccupe toujours autant les libraires. Cependant, les temps politiques et législatifs ont un long cours.»

Soutiens politiques

De fait, la loi votée en 2011, après sept années de négociations parlementaires, avait été refusée par un référendum en mars 2012. Près de dix ans plus tard, le contexte a changé, pour les librairies tout particulièrement. Quinze ans plus tôt, la différence de prix était autour de 30% quand, avec la baisse du taux de change en défaveur du franc suisse, elle a atteint 50%.

Mathias Reynard assure avoir consulté et obtenu un principe d'accord auprès des associations faîtières. Lui-même très impliqué dans l'industrie du livre, il avait soutenu le projet précédent dès 2012, il réaffirme son engagement: «Depuis le début de ma législature, j'ai perçu le changement de sensibilité à droite et l'évolution du côté alémanique. Et l'on ne revient pas avec ce projet du jour au lendemain: voilà dix-sept ans que l'idée d'un prix unique a été présentée.»

Maintenant, le temps législatif doit faire son œuvre: passage en commission puis devant le parlement, avant un éventuel vote populaire. «Le processus nécessitera plusieurs années. En revanche, l'initier maintenant revenait à profiter d'un soutien politique. Car depuis l'arrivée du covid, le monde culturel reçoit plus de soutien et d'attention des pouvoirs publics.»

> «Ce combat vise à maintenir un réseau dense de librairies et à garantir la diversité»
>
> OLIVIER BABEL, LIVRESUISSE

«Quand le groupe Fnac casse les prix sur des best-sellers, il appâte les lecteurs, poursuit-il. Dans le même temps, il pratique des tarifs plus élevés sur une littérature exigeante ou plus confidentielle. Conclusion, les auteurs ne trouvent pas leurs lecteurs, ces derniers étant peut-être découragés.» Un déséquilibre qu'une législation transformerait: avec une réglementation globale, l'aménagement de petites remises possibles et des adaptations, le texte de loi ouvrirait la voie à une plus grande valorisation du conseil. «Le client devient la question centrale qu'aborde l'idée d'un prix unique, parce qu'il profite d'une meilleure médiation culturelle, laquelle met en valeur le travail même des libraires.»

A l'image de ce que la députée Ruba Ghazal soulignait en proposant elle aussi un projet législatif pour le Québec, la situation dont jouissent les librairies n'est pas éternelle. Mathias Reynard le constate: «Durant la pandémie, elles ont bénéficié d'un regain d'intérêt, incarnant des formes d'exception culturelle. Rien ne dit que cet état de grâce perdurera. S'engouffrer maintenant dans ce projet, c'est profiter d'une opportunité pour l'avenir.» LivreSuisse indique de son côté au *Temps* que cette initiative intervient dans un contexte sanitaire et économique qui ne manque pas de dossiers pressants: «Ce combat est légitime, car il vise à maintenir un réseau dense de librairies dans notre pays et à garantir la diversité éditoriale.» Fondé en droit, donc, mais également nécessaire à mener, «car seul un prix réglementé est de nature à limiter la concurrence agressive de sites de vente en ligne étrangers».

Commerces essentiels

Pour autant, les impératifs législatifs impliquent d'obtenir «un consensus à l'échelle nationale, qui n'existe pas encore aujourd'hui». Importera tout autant «un travail préparatoire, patient et rigoureux, en termes de modalités d'application et en termes d'information aux citoyens». En cette année 2021, où la France célèbre les quarante ans de la loi dite Lang, en référence au ministre de la Culture Jack Lang, qui la fit adopter avec le soutien de Jérôme Lindon, le modèle du prix unique «a largement fait ses preuves». Et LivreSuisse de pointer que d'autres pays ont suivi ce chemin, comme la Belgique, qui a adopté des mesures spécifiques à ses régions linguistiques.

Secrétaire général de LivreSuisse, Olivier Babel précise encore: «Actuellement, dans une situation de crise, la librairie se porte bien. Certes, la question du prix unique fait partie des sujets, mais il en est d'autres, non moins urgents, à prendre en considération.» D'autant que si le jalon est posé pour le futur, certains enjeux revêtent un caractère crucial autant qu'immédiat. Car la librairie a dans la francophonie regagné la confiance de ses clients. Ainsi, dans l'Hexagone, l'activité en 2020 a été largement portée par les enseignes indépendantes, qui n'accusent «que» 3,3% de perte de chiffre d'affaires. Et les lecteurs ont amplement soutenu ces commerces de proximité. En Suisse, il en va de même.

Raison pour laquelle inscrire la librairie comme un commerce essentiel, en regard de la pandémie, mobilise l'énergie de l'interprofession. «Elles avaient fermé lors du premier semi-confinement, de nouveau récemment, avec seule une exception à l'automne 2021», pointe Olivier Babel. Or, tant en France qu'en Belgique, ces commerces ont obtenu un régime dérogatoire. «Le consensus avec nos voisins alémaniques et tessinois est total: nous devons faire entendre au parlement cette revendication essentielle.»

Pour parler d'avenir, il y aurait bien le dispositif de soutien à la librairie indépendante, dans le cadre du Message culture 2021-2024. Or ce plan ne l'a pas intégré. «En janvier, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national a opéré un revirement, en acceptant d'introduire ce dispositif pour les librairies dans le prochain Message culture. Mais le Conseil fédéral a souligné que le cadre juridique n'était pas réuni», note Olivier Babel. Tout reste donc à faire, et l'on parle d'une perspective pour 2025-2028.

Perspective lointaine

Cette avancée irait d'ailleurs de pair avec un statut propre pour la librairie indépendante, à ce jour encore au point mort. A l'instar du projet de relance LIBER, la mise en application du contre-projet à l'initiative «Stop à l'îlot de cherté» ou encore le renforcement de la place de la littérature suisse dans les écoles… Au milieu de tout cela, le prix unique semble bien lointain. «De mon point de vue, si je rejoins LivreSuisse sur les priorités définies, j'estime que les conditions ne sont pas réunies pour rouvrir le dossier du prix réglementé, notamment en raison de l'adhésion massive des libraires suisses alémaniques qui n'est pas acquise», conclut pour sa part Pascal Vandenberghe.

SUR LE WEB

Le PALP Festival pour combler les appétits culturels
Retrouvez l'article de Stéphane Gobbo sur la manifestation pluridisciplinaire valaisanne sur Letemps.ch.

L'Evangile selon saint Milo

CINÉMA Fraîchement auréolé d'un Prix du cinéma suisse, le dernier film du réalisateur et dramaturge Milo Rau est disponible en ligne. «Le Nouvel Evangile» voit le Bernois entremêler la passion du Christ et le sort des migrants. Puissant

STÉPHANE GOBBO
@StephGobbo

C'est une petite colline qui étrangement évoque le Golgotha. Là-haut, sur les hauteurs de Matera, en Basilicate, Pier Paolo Pasolini a tourné en 1964 *L'Evangile selon saint Matthieu*. Et quarante plus tard, Mel Gibson y a réalisé sa plus sanglante *Passion du Christ*. Pointant ce plateau depuis un balcon dominant la cité italienne, Milo Rau explique à l'activiste Yvan Sagnet qu'il y sera à son tour crucifié, comme naguère Enrique Irazoqui et Jim Caviezel dans les longs métrages de Pasolini et Gibson.

Pour le dramaturge et cinéaste bernois, l'activiste camerounais sera un Jésus plus politique que messianique, et passant constamment du réel à la fiction. *Le Nouvel Evangile* est un film hybride qui parle de la crise migratoire et des travailleurs africains exploités dans les champs, mais aussi de la nécessité pour les opprimés de se trouver un guide, quelqu'un à même d'incarner leur combat pour plus de justice sociale.

La cueillette des tomates

Auréolé du Quartz du meilleur documentaire, obtenu vendredi dernier lors de la cérémonie virtuelle des Prix du cinéma suisse 2021, *Le Nouvel Evangile* sort ce mercredi en ligne, à défaut de salles de cinéma ouvertes. Yvan Sagnet y explique avoir violemment découvert à quel point la dignité humaine peut être bafouée lorsqu'en 2011, alors étudiant au Polytechnique de Turin, il était venu cueillir des tomates dans les Pouilles afin de financer ses études. Face à un camarade déshydraté ayant fait un malaise et devant être emmené à l'hôpital, il s'était vu rétorquer qu'il lui en coûterait 50 euros en cas d'abandon de poste.

Quel Christ pour le XXIe siècle, et quels apôtres aussi? Partant de cette interrogation, Milo Rau suit le combat du Camerounais qui, citant Thomas Sankara, souhaite amorcer «une révolution pour la dignité». Là où le film devient vertigineux, c'est lorsque Sagnet se glisse dans la toge de Jésus et se fait baptiser par un Jean-Baptiste incarné par Enrique Irazoqui, comme une passation de pouvoir entre deux générations et deux cultures – décédé en septembre dernier, l'acteur italien apparaît là pour la dernière fois à l'écran.

Les mises en abyme se succèdent alors, dans un tourbillon nous faisant passer du documentaire à une fiction en devenir, qui n'existera finalement jamais et dont on ne verra que des bribes en même temps qu'un making of. *Le Nouvel Evangile*, qui n'a finalement pas grand-chose de religieux, est un puissant manifeste politique et humaniste.

Le Nouvel Evangile, de et avec Milo Rau (Suisse, Italie, Allemagne, 2020), avec Yvan Sagnet, Marcello Fonte, Enrique Irazoqui, Maia Morgenstern, 1h47. Disponible en vidéo à la demande sur le site lenouvelevangile-film.ch

Musique

Le Paléo Festival jette l'éponge

Les festivaliers qui comptaient déferler sur la plaine de l'Asse en sont pour leurs frais, la manifestation nyonnaise a dû renoncer à son édition 2021, baptisée 45e Parallèle. Celle-ci aurait dû se tenir sur un mois, du 8 juillet au 8 août, avec deux scènes couvertes, des places assises et numérotées, ainsi qu'une jauge dix fois moins grande. Impossible toutefois de préparer un tel événement sans savoir s'il pourra effectivement avoir lieu. «C'est comme apercevoir le sommet d'une montagne et devoir redescendre car la météo est trop mauvaise», a imagé Daniel Rossellat, le patron du plus grand open air de Suisse. Il a expliqué que les risques financiers étaient trop importants, sachant qu'une annulation de dernière minute aurait pu coûter 8,4 millions de francs. Paléo espère limiter son déficit 2021 à environ 3 millions de francs ATS

PUBLICITÉ

pressreader PRINTED AND DISTRIBUTED BY PRESSREADER PressReader.com +1 604 278 4604 COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW